Risque Chimique dans le BTP : l'identifier et l'évaluer en toute simplicité !

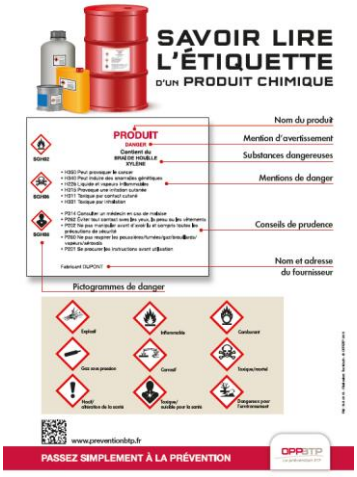

Dans le BTP, où l'exposition est fréquente, le risque chimique est encore méconnu. Pourtant, les produits chimiques, s'ils sont mal utilisés et non accompagnés de mesures de prévention adaptées, peuvent être à l'origine d'accidents ou de maladies à plus ou moins long terme (brûlures, irritations, allergies, cancers…).

A compter du 1er juin 2015, la nouvelle réglementation concernant l'étiquetage des produits chimiques (mélanges) entre en vigueur avec le règlement européen CLP (Classification, Labelling, Packaging). Pour aider les artisans et les entreprises du bâtiment à évaluer le risque chimique et à agir en conséquence, l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux public (OPPBTP) a mis au point un tout nouveau service d'évaluation du risque chimique en ligne.

Simple d'utilisation, entièrement gratuit et dédié aux acteurs du bâtiment il permet :
- **d'identifier et répertorier les agents chimiques dangereux,**
- **d'évaluer et hiérarchiser les risques,**
- **de mettre en place des actions de prévention,**
- **d'assurer le suivi et la traçabilité des produits.**

Ce nouveau module d'évaluation des risques s'inscrit dans l'offre des services en ligne « e-prevention » de l'OPPBTP accessible sur www.preventionbtp.fr.

Évaluation du risque chimique dans le BTP, une démarche en ligne simplifiée

Le risque chimique est à l'origine d'un nombre significatif de maladies. Une enquête* nationale révèle que **dans le BTP, 61,5 % des salariés sont exposés à au moins 1 produit chimique et 25 % d'entre eux le sont pendant 10 h et plus par semaine.**
La prise en compte du risque chimique passe avant tout par **l'inventaire** des produits manufacturés et des procédés émissifs (poussières, fumées, etc..) présents dans l'entreprise et sur les chantiers. Son **évaluation**, en fonction du poste de travail, permettra **la mise en place de mesures de prévention** adaptées.

L'OPPBTP met à disposition des professionnels, un service en ligne d'évaluation des risques chimiques dédié et adapté aux entreprises du BTP**.
Celui-ci leur permet en quelques clics :

- **de répertorier les produits chimiques dangereux utilisés dans l'entreprise et d'en identifier les dangers**.
  L'utilisateur saisit les informations de l'étiquette du produit (pictogrammes, mentions de danger, substances, etc..).
  Il dispose, pour gagner du temps, d'une pré-liste d'une quinzaine de produits par métiers.
  L'inventaire est retranscrit sous la forme d'un tableau facilement actualisable et exportable sous Excel.

SERVICE DE PRESSE • CLC Communications
6 rue de Rome 75008 Paris • Tél. : 01 42 93 04 04
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Anne Claire Berthomieu • ac.berthomieu@clccom.com
Jessica Djaba • j.djaba@clccom.com

OPPBTP
Sonia Châtelain • 01 46 09 27 28
sonia.chatelain@oppbtp.fr
Stéphanie Bigeon-Bienvenu • 01 46 09 26 54
stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr

- **d'évaluer les risques en fonction des dangers des produits et de leur utilisation**. L'entreprise renseigne les conditions d'utilisation - mode d'application, fréquence, type de chantier - et les mesures de prévention déjà en place. L'évaluation du risque se déclinera selon 2 volets (santé et inflammabilité) et 3 niveaux de risques : sérieux, préoccupant ou modéré.
- **de planifier les actions de prévention adaptées aux situations de travail incluant notamment une démarche de substitution des produits les plus dangereux.**

Les différentes actions de prévention constituent le plan d'action assurant ainsi la traçabilité de la démarche de prévention du risque chimique dans l'entreprise.
A tout moment, lors de l'utilisation du service d'évaluation en ligne, **les professionnels disposent d'une aide personnalisée**, d'**un guide de l'utilisateur**, **de fiches mode d'emploi** et **de tutoriels vidéos**. Ils peuvent également consulter, en quelques clics les listes des produits, de conseils de prudence ou encore d'actions réalisées dans le BTP… Une Foire Aux Questions leur permettra de trouver des solutions aux problématiques posées.

* Enquête Sumer 2010

Des outils pédagogiques et pratiques pour compléter ses connaissances

Dès le mois de juin 2015, le service dédié à l'évaluation du risque chimique de l'OPPBTP permettra de faire l'inventaire de l'ensemble des produits manufacturés utilisés dans les entreprises du bâtiment et des travaux publics. Ce nouvel outil en ligne s'appuie sur le logiciel Lara-BTP développé par l'OPPBTP et issu de la méthode simplifiée d'évaluation du risque chimique développée par l'INRS (ND 2233). Entièrement pensé pour accompagner les professionnels, il proposera, en outre, divers outils pratiques en libre téléchargement : fiches prévention, un mémento et des affiches risque chimique, le guide « intervention sur sols pollués » ou encore le dossier complet de l'OPPBTP dédié à la prévention du risque chimique.

Parfaitement intégré dans l'espace « e-prevention », ce nouvel outil de l'OPPBTP vient compléter le plan d'action du DUER.

« e-prevention », un dispositif de services de prévention entièrement digital

Ce nouveau service d'évaluation du risque chimique s'inscrit dans l'offre de conseil et d'accompagnement en ligne de l'OPPBTP « e-prevention ». Plébiscité par près de 30 000 professionnels du BTP, cet espace digital personnalisé et sécurisé est accessible depuis le site www.preventionbtp.fr. Il permet aux entreprises du bâtiment de réaliser et de mettre à jour facilement leurs documents d'évaluation et de gestion des risques : Document unique d'évaluation des risques (DUER) et le plan d'action associé, gestion du matériel, suivi du personnel…

SERVICE DE PRESSE • CLC Communications
6 rue de Rome 75008 Paris • Tél. : 01 42 93 04 04
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Anne Claire Berthomieu • ac.berthomieu@clccom.com
Jessica Djaba • j.djaba@clccom.com

OPPBTP
Sonia Châtelain • 01 46 09 27 28
sonia.chatelain@oppbtp.fr
Stéphanie Bigeon-Bienvenu • 01 46 09 26 54
stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr

Le risque chimique dans le BTP : souvent invisible mais réel

Environ 30 % des maladies professionnelles reconnues en Europe seraient d'origine chimique. En France, les principales maladies professionnelles déclarées, associées à des agents chimiques, sont les pathologies liées à l'amiante, à l'inhalation de poussières de silice, de poussières de bois ou au contact avec les ciments.

Les risques chimiques sont liés à l'utilisation, ou au travail en présence, d'agents chimiques dangereux. Gros œuvre, second œuvre, travaux publics, tous les métiers du BTP sont concernés dans presque toutes les phases de travail (application de peinture, décapage, pulvérisation d'huile de décoffrage, application de résines, colles vernis…).
Exposition ou intoxication, les agents chimiques agissent sur l'organisme par voies respiratoires, digestives ou cutanées de façon immédiate (maux de têtes, nausées, éruptions cutanées, brûlures…) ou à long terme (allergie chronique, atteinte d'organes - foie, intestins, reins – insuffisance respiratoire, cancer…).

Comment Identifier les dangers d'un produit chimique

Pour identifier les dangers d'un produit chimique, il existe plusieurs sources d'informations : l'étiquette apposée sur le contenant du produit ainsi que la fiche de donnée de sécurité (FDS). Les informations figurant sur l'étiquette regroupent de manière simplifiée les principales recommandations pour bien connaitre et utiliser un produit chimique. La fiche de données de sécurité, est un document élaboré par les fabricants qui doivent la remettre obligatoirement aux utilisateurs professionnels. Elle contient tous les renseignements nécessaires pour utiliser les produits chimiques en toute sécurité.

Le 1er juin 2015, les éléments d'étiquetage des mélanges doivent être conformes aux dispositions du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging). Ce dernier permet d'appliquer les recommandations du SGH (Système global harmonisé de classification et d'étiquetage) au sein de l'Union Européenne. Il définit les obligations concernant la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges tout produit chimique confondu.

L'évaluation du risque concerne tous les secteurs d'activité. Aussi, en parallèle de l'outil OPPBTP spécifiquement dédié au bâtiment, l'INRS a développé « Seirich », une application destinée à simplifier la démarche d'évaluation des risques pour l'ensemble des secteurs professionnels.

SERVICE DE PRESSE • CLC Communications
6 rue de Rome 75008 Paris • Tél. : 01 42 93 04 04
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Anne Claire Berthomieu • ac.berthomieu@clccom.com
Jessica Djaba • j.djaba@clccom.com

OPPBTP
Sonia Châtelain • 01 46 09 27 28
sonia.chatelain@oppbtp.fr
Stéphanie Bigeon-Bienvenu • 01 46 09 26 54
stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr

A propos de l'OPPBTP

L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 341 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **13 088 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 7 985 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), … et le site www.preventionbtp.fr pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 24 000 professionnels du BTP** grâce à 60 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention,… illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguiser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, …).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBTP - www.preventionbtp.fr !

Retrouvez toute l'information de la prévention sur oppbtp.com

Suivez l'OPPBTP sur les réseaux sociaux

@preventionbtp *PréventionBTP* *PréventionBTP*

SERVICE DE PRESSE • CLC Communications
6 rue de Rome 75008 Paris • Tél. : 01 42 93 04 04
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Anne Claire Berthomieu • ac.berthomieu@clccom.com
Jessica Djaba • j.djaba@clccom.com

OPPBTP
Sonia Châtelain • 01 46 09 27 28
sonia.chatelain@oppbtp.fr
Stéphanie Bigeon-Bienvenu • 01 46 09 26 54
stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr